

Arbres en ligne : comment bien les utiliser ?

Par Sophie Boudarel | 15.09.2022 | Organisation

La multiplication des arbres en ligne (1,6 million rien que sur ***Geneanet*** (<https://www.geneanet.org/>)), ainsi que des indexations, ouvrent de nouvelles perspectives à tous les généalogistes. Un mariage introuvable, une vérification sur le nombre d'enfants, un lieu de décès incohérent... Après avoir épuisé toutes vos sources, vous vous tournez naturellement vers les sites de généalogie, qu'ils soient commerciaux ou associatifs. Qui sait, au bénéfice d'une indexation, des recherches d'un autre généalogiste, peut-être trouverez-vous votre réponse ? Que faire après ?

Indiquer la source de l'information

Vous pouvez tout simplement considérer l'information comme juste et l'intégrer dans votre arbre. Dans ce cas, vous mentionnerez en source l'arbre d'origine, le nom de son auteur/autrice, le site l'hébergeant, le lien vers l'arbre. Pour rappel, il faut bien différencier la notion d'information et la notion de source. **Selon le dictionnaire Larousse**

(<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/source/73725>), une source correspond à l'origine de l'information. **Wikipédia**

([https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Source_\(information\)&oldid=195362702](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Source_(information)&oldid=195362702)).

([https://fr.wikipedia.org/wiki/Source_\(information\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Source_(information))) précise que « *les sources écrites sont constituées de textes originaux (manuscrits, correspondance, compte-rendus, etc.), de documents officiels et d'ouvrages (autobiographies, mémoires de recherche, exposés scientifiques, etc.), dits de référence, qui permettent de valider l'authenticité de l'information* ».

Les arbres en ligne n'étant pas éternels, ni les liens pointant vers eux, je vous recommande de noter à quelle date vous avez consulté l'arbre. Si vous revenez dessus ultérieurement, vous pourriez constater un changement (nouvelles informations, arbre supprimé).

Quels sont les risques ?

Mais procéder de cette manière n'est pas sans risques. À l'ère des *fake news* (fausses informations), vous devez être conscient(e) que rien n'est certain sur Internet. La généalogie n'est pas épargnée.

De tous temps, la généalogie a compté des arbres faux. Comme le relevait le poète Antoine Furetière (1619-1688), « *les généalogistes ont fait plus de nobles que les rois* ». Face aux privilèges dont bénéficiait la noblesse, dont les avantages fiscaux, nombreux étaient ceux qui cherchaient à démontrer leur ascendance noble. Ainsi, les enquêtes de noblesse, commanditées par Colbert dans les différentes provinces du royaume entre 1663 et 1672, afin de démasquer les faux nobles eurent un grand impact en Bretagne, où le nombre de membres de la noblesse baissa de moitié entre 1650 et 1710.

Une mauvaise information peut donc être intentionnelle ou non. C'est pourquoi, il est risqué d'intégrer cette information telle quelle dans votre arbre.

Homonymie et âges erronés

Le moindre dommage est de travailler à partir d'une date incorrecte ; cela vous fera juste perdre du temps à chercher les événements suivants, puisqu'il y aura un décalage de date. En revanche, dans le pire des cas, vous pouvez partir sur une fausse piste. C'est malheureusement fréquent avec des noms courant. Par exemple, vous ne trouvez pas le lieu de décès de votre ancêtre François BERTRAND. Vous faites le tour des arbres et indexations en ligne. Un arbre mentionne le décès de François BERTRAND à 50 kilomètres de sa commune d'origine. Vous êtes sûr(e) que c'est lui, car sa femme est bien Marie CLAUDOT. Avez-vous pensé qu'il puisse s'agir d'un couple homonyme ? Dans ce cas, vous saisissez de mauvaises informations dans votre arbre. Il en va de même pour les enfants. Si, ensuite, vous vous lancez dans leurs généalogies descendantes, ainsi que celles de leurs conjoints, vous voilà parti(e) avec, au mieux, toute une branche erronée.

Beaucoup de généalogistes débutants prennent pour vérité l'âge indiqué dans les registres paroissiaux. Or, avec l'expérience, nous apprenons que l'âge peut être inclus dans une fourchette de plus ou moins cinq ans en moyenne. C'est une des raisons qui mène sur de fausses pistes. Nous prenons le premier ancêtre correspondant quant à l'année de naissance, sans plus amples vérifications.

Analyser et comparer l'arbre

Alors que faire de cette précieuse information trouvée en ligne ? À défaut de l'intégrer immédiatement comme telle dans leur arbre, vous pouvez soit juste la saisir dans une note, en mentionnant l'origine de l'information, afin de pouvoir y

revenir plus tard, soit vous l'analysez dans la foulée et mettez en corrélation les informations collectées pour évaluer leur qualité en tant que sources.

En premier lieu, vous analysez l'arbre en ligne : les sources sont-elles mentionnées ? Ce n'est pas parce que les sources ne sont pas citées, que les données sont erronées, mais c'est un plus, il faut en convenir.

Ensuite vous évaluez sa cohérence. Certes, il s'agit d'un couple BERTRAND/CLAUDOT, comme le vôtre, mais le reste des informations est-il cohérent avec votre généalogie ? Au-delà de l'information trouvée, c'est l'ensemble des informations concernant ce couple, contenues dans l'arbre que vous devez analyser : cela consiste à comparer les dates et lieux de naissance ou de mariage des enfants, des parents, des collatéraux... avec vos propre arbre généalogique. D'emblée, cette étude vous indiquera s'il s'agit d'un couple homonyme ou non.

Toujours revenir à l'acte

Cela signifie que vous aurez à résoudre des contradictions entre des informations relevées sur différents arbres et vos propres connaissances. Gardez à l'esprit que la source originale a toujours plus de valeur qu'une information extraite de cette dernière (même si la source originale, nous le savons, peut aussi comporter des erreurs).

C'est pourquoi vous rechercherez vous-même l'acte manquant à partir des informations publiées en ligne. Qu'il s'agisse d'un arbre ou d'une indexation, l'erreur est humaine : une date erronée (inversion du jour et du mois, de deux chiffres dans l'année), un lieu saisi qui n'est pas dans le bon département, autant d'erreurs qu'il est possible de déjouer en vous plongeant dans les registres pour trouver l'acte.

Enfin, lorsque vous avez l'acte sous vos yeux, puis fait les vérifications d'usages concernant les parents, les dates, les lieux, l'information trouvée en ligne deviendra un événement. Vous indiquerez comme source l'arbre qui vous a mis sur la piste, ainsi que les sources qui vous permettent de confirmer cette information.

En conclusion, gardez en tête la Sainte Trinité généalogique : Patience, Sérendipité et Prudence. Ne vous précipitez pas sur une information trouvée en ligne, quelle qu'elle soit. Prenez le temps de l'analyse et faites vous-même les recherches.

Méthode de recherche

1

Définir son objectif de recherche

2

Consulter les sources en lien avec l'objectif

3

Analyser les informations
Résoudre des contradictions

4

Saisir l'information et sa source

Crédits : Sophie Boudarel

Retrouvez ce dossier dans nos publications : Magazine n°262.

Mots-clés : Arbres en ligne, Geneanet, Filae, FamilySearch, Heredis Online, MyHeritage.

Document issu du site de la Revue française de Généalogie -
<https://www.rfgenealogie.com>